

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 25 JUIN 2020 • PARIS

EFE

BY ABILWAYS

Maîtrisez les nouvelles techniques  
juridiques, fiscales et financières des  
**LEVÉES DE FONDS**

RÉDUCTION  
**150 € HT**

POUR TOUTE  
INSCRIPTION REÇUE  
AVANT LE 17/04/2020

Participez à la  
co-construction  
d'un term sheet  
détaillé d'une  
levée de fonds en  
série A



Une attestation vous sera remise  
validant 7 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

[www.efe.fr](http://www.efe.fr)

**Johanne COUTIER**

Directeur Adjoint  
Département Droit des Affaires  
Fiscalité - Banque - Assurance

Face à la montée en puissance des opérations de levées de fonds, de **nouvelles techniques juridiques, fiscales et financières** sont apparues dans la pratique qu'il vous importe de maîtriser.

De quelles manières **se structurent et se valorisent les levées de fonds en 2020** ? Comment rédiger vos **pactes d'actionnaires** ? Comment construire concrètement votre **term sheet** ? Quelles nouvelles pratiques dans les **management packages** ? Quels retours d'expériences suivant la **loi PACTE** qui a réformé de nombreux instruments comme les **actions de préférence**, les **actions gratuites** ou le **Say on Pay** ?

Pour répondre à toutes ces questions, **nous avons réuni d'éminents avocats du capital investissement le 25 juin prochain** afin d'identifier les nouvelles pratiques de marché et de maîtriser les conséquences juridiques et fiscales concrètes lors de vos opérations de levées de fonds.

### POUR QUI ?

#### Au sein des entreprises

- Responsables des fonds de capital investissement
- Directeurs des opérations financières
- Directeurs des participations, investissements
- Directeurs juridiques et fiscaux
- Directeurs corporate finance
- Directeurs fusions acquisitions
- Responsables de l'ingénierie financière
- Directeurs stratégie
- Directeurs du développement
- Chargés d'affaires, analystes financiers

#### Au sein des banques

- Directions du département fusions acquisitions
- Directeurs des financements d'acquisition
- Directeurs des opérations spéciales
- Directeurs juridiques
- Analystes financiers

#### Juristes, avocats, conseils et experts comptables

### POURQUOI ?

- Faites le point sur toutes les **nouvelautés et les nouvelles pratiques en matière d'opérations de levées de fonds**
- Analysez les **nouvelles techniques d'augmentation de capital et d'émission d'actions de préférence**
- **Co-construisez un term sheet**
- Négociez **des pactes d'actionnaires efficaces**
- Structurez juridiquement et fiscalement votre opération et assurez le **montage de votre management package**

### COMMENT ?

- Les exposés de présentation, illustrés par des exemples pratiques, sont traités par **des spécialistes des levées de fonds**
- **Des échanges entre les intervenants et les participants** sont prévus à l'issue de chaque exposé
- **Une documentation détaillée**, contenant les exposés des intervenants, vous sera remise au début de la conférence pour un meilleur suivi des débats

### LES ACQUIS

- Maîtriser **toutes les techniques de levées de fonds**
- Analyser les points clés qui feront la différence dans le **montage de vos levées de fonds**
- Identifier **les conséquences de vos choix** en termes de financement et de fiscalité notamment
- **Analyser les clauses sensibles** de vos opérations de levée de fonds

**Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués**

# LEVÉES DE FONDS : MAÎTRISEZ LES NOUVELLES TECHNIQUES JURIDIQUES ET FISCALES

PROGRAMME

JEUDI 25 JUIN 2020

**8h45** Accueil des participants

## **9h00 Faites le point sur les différents modes de financement et la structuration fiscale d'une levée de fonds**

- Actions, obligations, obligations convertibles, obligations remboursables, actions remboursables : quelle stratégie adopter ?
- Quelles particularités de ces financements sur le plan du droit des sociétés ?
- Comment structurer la levée de fonds : holding ou pas ? Situation fiscale personnelle des fondateurs
- Comment rendre l'investissement attractif au plan fiscal pour l'investisseur ? IIR/PME, PEA...
- Analysez les restructurations et contentieux propres à ces modes de financement

**Bertrand Delaunay**

**Jérôme Delaurière**

**Jean-Pierre Farges**

Avocats Associés,

**GIBSON DUNN**

**10h30** Café-Networking


## **11h00 Quelles nouvelles techniques d'augmentation de capital et d'émission d'actions de préférence ?**

- Actions de droit commun, actions de préférence, actions de SAS : 3 régimes autonomes ?
- Le régime légal des actions de préférence : quelle procédure et quelles limites en pratique ? Quels retours d'expériences de la loi PACTE ?
- Valorisation pré-money : comment la fixer et quelles sont les dispositions légales applicables au calcul de la prime d'émission ?
- Comment structurer une levée de fonds tout en la calant automatiquement sur la valorisation du tour suivant ?
- BSA Ratchet : quelle utilité dans le cadre de la levée de fonds et quelles limites fixer ?
- Rédigez une clause de liquidation préférentielle : quelle limite légale appliquer ? Quelles sont les nouvelles pratiques de marché : liquidation préférentielle simple avec clause de catch up ou « double dip » ?
- Levée de fonds en plusieurs tranches : quels outils utiliser ?
- BSA AIR : quelle nouvelle tendance du marché ?
- Clause d'exclusion dans la SAS : un outil pour structurer l'évolution du capital

**Charles-Emmanuel Prieur**

Avocat Associé,

**UGGC & ASSOCIÉS**

**12h00** Cas pratique 

## **Co-construction avec les participants d'un term sheet détaillé d'une levée de fonds en série A**

**Charles-Emmanuel Prieur**

Avocat Associé,

**UGGC & ASSOCIÉS**

**13h00** Déjeuner

## **14h30 Pactes d'actionnaires dans les start up : quelles sont les clauses sur lesquelles vous devez vous montrer vigilant ?**

- Comment organiser la gouvernance : quels droits pour l'investisseur ?
- Comment organiser le comité de direction ? Quelle composition ? Quels pouvoirs ?
- Faites le point sur les clauses relatives au capital social et aux transferts de titres
- La liquidité : un enjeu majeur pour l'investisseur
- Quels clauses et mécanismes protègent l'investisseur contre une perte de valeur de son investissement ?
- Identifiez les clauses d'intuitu personae et d'exclusivité pesant sur les fondateurs
- Clause de garanties de passif : quelle habitude de marché ? Comment assurer l'exécution de la GAP ?

**Romain Boyet**

Avocat Counsel

**Benoit Gomet**

Avocat Counsel

**CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**

**15h30** Café-Networking

## **16h00 Management package : quelles nouvelles pratiques ?**

- Maîtrisez les nouvelles dispositions législatives concernant les BSPCE et les actions gratuites
- Quelles nouvelles pratiques concernant les clauses de good et bad leaver ? Quels prix pour quelles situations ? Quelle clause de vesting retenir ?
- Medium leaver : quelle définition pour quelle situation ?
- Quels risques encourus sur les montages pratiqués ?

**François Giné**

Avocats Associés

**PIOTRAUT GINE AVOCATS**

**17h30** Clôture de la conférence

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Renseignements programme

Posez vos questions à Maryline Porre

Tél. : 07 77 33 23 77 • mporre@abilways.com

## Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 85 53 27 11

mporre@abilways.com

www.efe.fr

## Participation (TVA 20 %)

1 095 € HT

**150 € HT de réduction pour toute inscription reçue avant le 17/04/2020 (code REDUC150)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE (groupe Abilways) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la " loi Informatique et libertés " du 6 janvier 1978 et du règlement européen sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités et celles du groupe Abilways. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail [correctionbdd@efe.fr](mailto:correctionbdd@efe.fr)

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

## Informations prise en charge OPCO

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

## Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

## Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet [www.efe.fr](http://www.efe.fr) ou par courrier sur simple demande.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

## Date et lieu de la formation

**JEUDI 25 JUN 2020 • PARIS**

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

**ABILWAYS**

Scannez ce code  
et retrouvez-nous  
sur votre  
smartphone



## Rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



EFE Formation



EFE - Edition Formation Entreprise



@EfeJuridique

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**OUI**, je m'inscris à la formation "**Maîtrise les nouvelles techniques juridiques et fiscales des levées de fonds**" le jeudi 25 juin 2020 (code 22690)

**OUI**, je m'inscris avant le 17/04/2020 (code REDUC150) et je bénéficie de 150 € HT de réduction

**OUI**, je m'abonne gratuitement à la newsletter " Droit des affaires "

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom et prénom \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable formation \_\_\_\_\_

E-mail du responsable de formation\* \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable hiérarchique \_\_\_\_\_

E-mail du responsable hiérarchique\* \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

N° SIRET

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal  Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature et cachet obligatoires :

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 40 26 02 44 - mail : [correctionbdd@efe.fr](mailto:correctionbdd@efe.fr)



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

